

Conseil canadien des chefs d'entreprise

Réponses

1. Reprise économique et croissance

Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?

Un cadre financier responsable constitue un avantage concurrentiel pour le Canada. Compte tenu des taux de croissance projetés actuels du Canada, nous encourageons le gouvernement à continuer d'axer ses efforts sur la limitation du taux global de croissance des dépenses publiques. Comme nous l'avons indiqué dans une lettre récente adressée au ministre des Finances, les économies réalisées grâce à une gestion prudente des fonds publics permettront au gouvernement d'atteindre l'équilibre financier plus rapidement que ce ne serait le cas autrement, en augmentant la confiance des entreprises et des consommateurs et en protégeant encore mieux le Canada des chocs économiques futurs. En même temps, nous sommes d'accord avec la demande faite par le Comité en 2011, à savoir la mise sur pied d'un comité d'experts chargé de réviser, de moderniser et de simplifier le système fédéral d'imposition sur le revenu des sociétés et des particuliers. Un examen et une réforme exhaustifs du système fiscal canadien auraient dû être faits depuis longtemps. Comme l'a signalé l'OCDE dans son Étude économique du Canada de 2012, le gouvernement fédéral a réalisé des progrès importants au chapitre de la réduction du taux d'imposition du revenu des sociétés établi par la loi. Néanmoins, la complexité du système fiscal impose un lourd fardeau administratif aux travailleurs et aux propriétaires d'entreprise au Canada. Une réforme fiscale exhaustive qui encourage l'investissement et l'épargne, qui réduit la disparité de traitement entre les petites et les grandes entreprises et qui attire la main-d'œuvre qualifiée aurait pour effet d'améliorer les perspectives en matière de croissance économique à moyen terme du Canada tout en encourageant les petites sociétés à prendre de l'expansion, à investir et à entrer sur de nouveaux marchés. Le gouvernement devrait compléter la mise en œuvre des recommandations du Groupe consultatif sur le régime canadien de fiscalité internationale. Aussi, des avantages à long terme sont liés à l'utilisation d'incitations fiscales destinées aux entreprises pour les encourager à adopter des technologies nouvelles comme les affaires sur Internet, le commerce électronique, la cybersanté, l'éducation en ligne et l'informatique en nuage. À long terme, les politiques économiques axées sur le marché, les systèmes réglementaires efficaces et transparents et les investissements ciblés dans l'infrastructure stratégique amélioreront la productivité du Canada, faciliteront la croissance et aideront les Canadiens à s'adapter aux changements démographiques, à une monnaie forte et à la concurrence mondiale intense.

2. Création d'emplois

Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?

Le Conseil soutient la conclusion en temps voulu des négociations portant sur un partenariat économique exhaustif ambitieux avec l'Union européenne, le Japon et l'Inde. En se joignant aux

négociations sur le partenariat transpacifique, le Canada a fait un pas important en vue de renforcer ses relations commerciales avec les économies de la côte du Pacifique. En ce qui concerne la Chine, nous recommandons que le Canada poursuive les initiatives ciblées de libéralisation des échanges commerciaux de même que les mesures visant à améliorer l'investissement réciproque bilatéral. Le Canada a besoin d'un accroissement de l'investissement direct étranger et le gouvernement devrait signaler clairement que l'IDE est le bienvenu, y compris de la part de pays comme la Chine. Les marchés asiatiques bilatéraux et régionaux prioritaires devraient être pris en compte en temps et lieu. Il faudrait aussi élaborer et mettre en œuvre des stratégies ambitieuses mais réalistes concernant la Turquie, le Brésil et le Mexique. Les Canadiens ont très grandement profité de la poursuite constante d'un marché nord-américain intégré qui maximise l'efficacité, offre des produits et des services de grande qualité et attire l'investissement. Ceci devrait se poursuivre alors même que le Canada cherche un accès satisfaisant à d'autres marchés mondiaux. Le gouvernement du Canada devrait utiliser la gamme complète des instruments stratégiques à sa disposition afin d'ouvrir des marchés aux entreprises canadiennes et il devrait adopter des lois pour la mise en œuvre de l'Accord commercial relatif à la contrefaçon dès que possible. Fait important, compte tenu de l'augmentation de la demande mondiale de ressources, l'abondance de ressources du Canada pourrait contribuer de façon marquée à la prospérité économique et à la création d'emplois. Le gouvernement fédéral a un rôle de chef de file essentiel à jouer pour la mise en place et le maintien d'un environnement stratégique qui soutient le développement opportun et responsable de la gamme complète des actifs en ressources du Canada de même que les investissements dans l'infrastructure connexe desservant les marchés tant nouveaux qu'existants. La diplomatie économique doit être au cœur même du programme international du Canada. Le premier ministre Harper et les membres clés du Cabinet ont effectué récemment un certain nombre de voyages dans des marchés émergents clés et de telles visites devraient être répétées aussi souvent que possible. Le gouvernement du Canada devrait aussi envisager une formule de guichet unique pour mobiliser le soutien interne à l'investissement clé et les possibilités commerciales globales, y compris des stratégies de promotion de l'exportation et de développement de la chaîne d'approvisionnement. Le Service des délégués commerciaux du Canada devrait se trouver au centre de ces efforts, en collaboration avec d'autres ministères et organismes clés.

3. Changement démographique

Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'œuvre?

Les pénuries de main-d'œuvre et de compétences comptent parmi les principales préoccupations des chefs d'entreprise du Canada et, avec le temps, limiteront les possibilités d'investissement et de croissance économique du secteur privé. Le gouvernement fédéral devrait mettre en place un système plus solide d'information sur le marché du travail (IMT) qui comprend des renseignements régionaux exhaustifs, des données sur les travailleurs déplacés et les exigences institutionnelles pour communiquer cette information aux écoles et aux établissements postsecondaires. Une IMT de grande qualité et facilement accessible peut améliorer l'équilibre entre l'offre et la demande de main-d'œuvre à court et à long terme tout en encourageant les particuliers, notamment les élèves et les étudiants, à acquérir les ensembles de compétences dont ils ont besoin pour réussir sur un marché du travail dynamique. Le Conseil est heureux des réformes récentes aux régimes d'AE et d'immigration mais il croit que des réformes additionnelles à court et à long terme sont nécessaires. Le régime d'AE actuel décourage la mobilité. Nous recommandons une norme plus uniforme au chapitre de l'admissibilité aux prestations d'AE et à leur durée; des prestations supérieures pour les travailleurs déplacés de longue date ayant contribué à l'AE pendant de nombreuses années; la réalisation d'enquêtes fréquentes sur les travailleurs déplacés en plus de mettre davantage l'accent sur l'aide à la mobilité et au

perfectionnement professionnel. Pour ce qui est d'attirer et de recruter des travailleurs étrangers temporaires, tant le gouvernement fédéral que les gouvernements provinciaux devraient pouvoir éliminer les différences interprovinciales au niveau des seuils et des catégories d'emploi, passer à une approche « employeur de confiance » pour les avis relativement au marché du travail et faire passer l'admissibilité au permis de travail à trois ans. Nous attendons avec impatience la publication des recommandations du Comité consultatif sur la stratégie internationale en matière d'éducation du Canada. Les gouvernements, les établissements d'enseignement et le secteur privé doivent travailler de concert en vue de faire du Canada une destination par excellence pour les étudiants internationaux à tous les niveaux. Les Autochtones représentent le groupe démographique qui connaît la croissance la plus rapide au Canada; l'âge médian dans la population autochtone est beaucoup inférieur à la moyenne nationale. Malheureusement, le taux de chômage chez les Autochtones demeure beaucoup plus élevé que la moyenne nationale. Il faut déployer des efforts sans compter pour améliorer les niveaux d'études et de compétences au sein de la population autochtone et pour élargir les possibilités offertes aux Autochtones de participer pleinement à l'économie. Le gouvernement fédéral devrait travailler plus étroitement avec l'industrie pour favoriser l'emploi et améliorer les possibilités de développement économique dans les collectivités autochtones.

4. Productivité

Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont-elles nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?

La concurrence est, à elle seule, le plus important moteur de la croissance de la productivité. Elle encourage les entreprises à adopter de nouveaux produits, services et procédés, entraîne les prix à la baisse et encourage l'innovation. La libéralisation accrue des échanges commerciaux et de l'investissement, des systèmes réglementaires mieux conçus de même qu'une administration plus efficace des crédits d'impôt, le développement des compétences et la formation ainsi que le soutien à l'innovation peuvent aider à accroître l'intensité concurrentielle du Canada. Le Conseil appuie l'opinion du Groupe d'étude sur les politiques en matière de concurrence selon lequel des examens réguliers périodiques des politiques relatives au cadre sectoriel devraient être réalisés en vue de réduire au minimum les obstacles à la concurrence. Notamment, il faut de toute urgence revoir les politiques qui limitent la concurrence dans les secteurs soumis à la gestion de l'offre au Canada. Les producteurs et les transformateurs de produits laitiers et de volaille du Canada ont la capacité de devenir des exportateurs importants mais ils sont entravés par un système qui décourage l'innovation et la prise de risques en agroalimentaire et qui empêche l'établissement de marchés d'exportation tant pour les producteurs que pour les transformateurs. Le gouvernement du Canada devrait mettre sur pied un groupe d'experts qui serait chargé de formuler des recommandations sur la réforme des systèmes de gestion de l'offre de produits agricoles au Canada. Tous les intervenants concernés devraient participer à une telle initiative. Les réformes devraient être instaurées dans un délai de trois ans, compte tenu d'une période de mise en place progressive appropriée. Dans le budget de 2012, le gouvernement a proposé un certain nombre de changements au programme d'incitation fiscale en Recherche scientifique et Développement expérimental (RS et DE) en vue d'améliorer la performance en matière d'innovation du Canada. Malheureusement, certains des changements proposés pourraient se révéler contre-productifs en réduisant les incitatifs offerts aux entreprises multinationales pour effectuer de la R et D au Canada. Le retrait des dépenses en capital du crédit d'impôt RS&DE aura presque certainement pour effet de décourager les industries à haute intensité de capital à investir à long terme. En outre, les changements proposés accroîtraient les écarts au niveau du traitement entre les petites et les grandes sociétés et, de ce fait, décourageraient la croissance des petites entreprises innovatrices. Veuillez voir à la section

suivante des recommandations précises.

5. Autres défis

On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont-elles nécessaires pour remédier à ces difficultés?

Les régimes de pensions à prestations déterminées du Canada sont soumis à une forte pression en raison des taux d'intérêt historiquement bas et du faible rendement du marché financier. Les gouvernements fédéral et provinciaux devraient envisager des réformes immédiates aux règles concernant la capitalisation du déficit de solvabilité associées à ces régimes. On éliminerait ainsi les demandes répétées d'allègement temporaire de la capitalisation du déficit de solvabilité tant au niveau fédéral que provincial. Le Canada offre un environnement politique stable à faible risque pour l'investissement mais, par contre, les coûts d'exploitation y sont élevés. Les coûts d'exploitation augmentent de façon marquée en raison des coûts accrus liés à l'énergie, à la main-d'œuvre, à l'observation réglementaire, à l'infrastructure et aux Ententes sur les répercussions et les avantages pour les Autochtones. Entretemps, le Canada a un ambitieux programme de coopération en matière de réglementation avec les États-Unis. Il faudrait accorder des efforts équivalents au niveau fédéral-provincial afin de réduire les coûts d'exploitation plus élevés mentionnés ci-dessus et surmonter le problème de la fragmentation réglementaire en ce qui concerne l'énergie et les normes en matière de main-d'œuvre, la santé et la sécurité au travail, les pensions, les valeurs, l'environnement, les transports, la salubrité alimentaire, etc. Afin d'assurer un environnement favorable à la R et D dans les entreprises, nous recommandons la prise de mesures pour : • allonger la période de transition liée aux changements apportés récemment en 2012 afin de mieux refléter la planification de la R et D et des investissements de capitaux chez les multinationales; • assurer plus de clarté et de certitude pour ce qui est des taux de déduction pour amortissement accéléré applicables aux installations et aux équipements permettant d'accroître la productivité de même qu'aux avoirs liés à la technologie de l'information et des communications; • augmenter le soutien direct aux investissements dans la R et D par les multinationales (par le truchement de l'Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense et/ou d'autres programmes); et • envisager d'autres réformes au programme RS&DE qui amélioreront la capacité du Canada d'attirer des mandats de R et D au niveau des multinationales.